

villégiature vente

HABITAT MER

ANDERNOS LES BAINS NC



Achetez votre pied à terre sur le Bassin d'Arcachon, dans un camping familial avec piscine ouvert toute l'année - MOBIL-HOME neuf ou occasion.
Camping Pleine Forêt
05.56.82.17.18.

Immobilier Demandes



MCA - Maisons de la Côte Atlantique
Vous souhaitez VENDRE un terrain constructible ? NOUS SOMMES ACHETEURS !
Edmanuel Duong 06.32.54.61.97
e.duong@maisonsmca.fr

Toutes nos annonces

Auto Immo et Emploi
sont sur
www.sudouest-annonces.com

immo location

APARTÉMENTS

Studio / T1

PAU NORD 417 €
Le Doyen 100m² facs, 35m², 1er étage, parq. état, kitchen equip, interph, terr sud, pki + charges. Libre 30/09/17. Tél. 05 58 89 18 93HR, 06 83 79 26 48 Particulier

RÉSIDENTS SERVICES

BRUGES NC
Dans résidence seniors bientôt ouverte appartements neufs, Salon-Club, animations et services à la carte. Agence location Les Senioriales 493 route du Médoc 33 Bruges. 05.62.47.86.10 www.senioriales.com

CENON NC



Résidence seniors services (possibilité de repas, ménage, linge plat...). Courts ou longs séjours en meublé. Animations. Les Senioriales 111 ter av. René Cassagne 33 Cenon 05.62.47.86.10 www.senioriales.com

Professionnels, vous recrutez ? Nos spécialistes Emploi vous aident dans votre communication RH. Notre savoir-faire : vous conseiller sur le choix de ou des supports de communication, rédiger et composer votre annonce, négocier pour vous les meilleurs tarifs. Choisissez la puissance des offres internet et journal de votre quotidien et la réactivité d'une équipe spécialisée. 05 35 31 27 27

villégiature location

SEJOURS ETRANGER

CHIPIONA €
ANDALOUSIE, à louer 2 villas bord de mer sur terrain clos, endroit calme, groupe de 9 maisons avec accès privé à grande villa, tous confort, pour 18 pers. 7 ch. 3 sdb, 2 salons, air cond. WI-FI, piscine privée, le prix suivant saison, de 1500 € à 3000 € /semaine 2 villa pour 10 pers. 5 ch. 2 sdb, salon, air cond. wi-fi, piscine privée, le prix suivant saison de 600 € à 1500 € /semaine les deux villas visible sur YOU-TUBE rogerquere casa 3 ou rogerquere casa 2 teleph 34629109316 Particulier

sudouest-annonces.com

Passez une annonce dans votre quotidien c'est simple et efficace !

Entreprises & commerces

COMMERCE / ARTISANAT

VENTE COMMERCE

Cafés Hôtels Restaurants

TARBES NC



Vends place de Verdun fonds de commerce snack. Emplacement 1er ordre, super 60m², réserve 60m². Poss autres cces. Terrasse 35 places, salles 25 places (poss achat immobilier). Faire offre. Vendu cause retraite. Tél 06.38.10.48.89

IMMOBILIER D'AFFAIRES

LOCAUX COMMERCIAUX

MAGESCO 2 000 €
A louer bord autoroute sortie MAGESCO, local 600 m² équipé av. bureau gd parking libre. Prix HT. Tél 06.81.64.76.61

DAX 2 000 €
A louer Centre Commercial sortie de Dax, local 500 m² avec gd parking et vitrine libre 01/12/17. Tél 06.81.64.76.61

LA TESTE 650 €



Avenue Gustave Eiffel Commerçants à louer à partir de 450 €
Bois à louer à partir de 450 €
05.57.10.05.45 - 06.62.91.11.64

BISCARROSSE NC

Loue, local commercial 200m² avec vitrine, axe très passant 500m de l'Océan. Loyer 2500 €/mois. Tél 06.07.41.37.28

Particuliers, passer votre annonce dans votre quotidien, c'est efficace !

738 000 personnes* consultent les petites annonces PRINT WEB des journaux du sud-ouest sur une semaine (*TNS Sofres CSP 2010)
Achetez en ligne sur notre site www.sudouest-annonces.com
Gratuit sur internet!

SUDOUEST

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francmarches.com

Annonces administratives et judiciaires

Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursor

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
sur le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursor (arrêté de mise à l'enquête à la date du 17 octobre 2017) et de la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques du territoire du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs

M. Jacques RODRIGUEZ (fonctionnaire territorial retraité) a été désigné commissaire-enquêteur titulaire par le président du Tribunal administratif de Bordeaux.
Les pièces du dossier et des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de l'EPCI, au bureau à Villefranche-de-Lonchat et aux mairies des communes membres, pendant la durée de l'enquête, soit du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 inclus, aux horaires d'ouverture des différents sites.
Le public pourra prendre connaissance du dossier (version papier en CDC et dématérialisée en mairies) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet et les adresser, par correspondance, au commissaire-enquêteur au bureau de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursor (La Grand-Font, 24610 Villefranche-de-Lonchat).
L'évaluation environnementale du projet de PLUI qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.
Il sera, en outre, également disponible, durant l'enquête publique, sur le site Internet de l'EPCI à l'adresse suivante : www.cdmontaignemontravelgursor.fr
Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à montaigne-montravel-gursor@orange.fr.
Le commissaire-enquêteur sera présent au siège de l'EPCI, au bureau de Villefranche-de-Lonchat et aux mairies, pendant la durée de l'enquête, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates, lieux et heures suivants :

- Le 2 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélaines.
- Le 2 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Villefranche de Lonchat.
- Le 3 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Bonneville.
- Le 3 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Carsac-de-Gursor.
- Le 4 novembre 2017, de 10 h à 12 heures, à la CDC à Vélaines.
- Le 5 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Fongeyrolles.
- Le 6 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Minzac.
- Le 7 novembre 2017, de 9 h 30 à 12 heures, à Lamothe-Montravel.
- Le 7 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montazeau.
- Le 8 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montcarat.
- Le 8 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montpeyroux.
- Le 9 novembre 2017, de 9 h 15 à 12 h 15, à Saint-Antoine-de-Breuilh.
- Le 9 novembre 2017, de 14 h à 16 heures, à Nestrings.
- Le 10 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Martin-de-Gursor.
- Le 10 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Méard-de-Gursor.
- Le 13 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Villefranche-de-Lonchat.
- Le 13 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Rémy-sur-Lidoire.
- Le 14 novembre 2017, de 9 h 15 à 12 h 15, à Saint-Antoine-de-Breuilh.
- Le 14 novembre 2017, de 14 h à 16 heures, à Saint-Géraud-de-Corps.
- Le 15 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montcarat.
- Le 15 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Vélaines.
- Le 16 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Vivien.
- Le 16 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Rémy-sur-Lidoire.
- Le 17 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Méard-de-Gursor.
- Le 17 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Seurin-de-Prats.
- Le 20 novembre 2017, de 9 h 30 à 12 heures, à Lamothe-Montravel.
- Le 20 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montcarat.
- Le 23 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélaines.
- Le 23 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Antoine-de-Breuilh.
- Le 24 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Villefranche-de-Lonchat.
- Le 24 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Lamothe-Montravel.
- Le 27 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Martin-de-Gursor.
- Le 28 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Antoine-de-Breuilh.
- Le 30 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montcarat.
- Le 30 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Lamothe-Montravel.
- Le 1^{er} décembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélaines.
- Le 1^{er} décembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Villefranche-de-Lonchat.
- Le 2 décembre 2017, de 10 h à 12 heures, à la CDC à Villefranche-de-Lonchat.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au bureau de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursor à Villefranche-de-Lonchat et à la sous-préfecture de Bergerac pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.cdmontaignemontravelgursor.fr
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Gilles TAVERSON, vice-président chargé de l'urbanisme, au 06 84 51 58 56 ou par mail à l'adresse suivante : gilles-taverson@orange.fr

Le président de l'EPCI, Thierry BOIDÉ.

66247090_LAV

la CAB Communauté d'Agglomération Bergeracoise

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'ÉLABORATION DU PLUI DE LA CAB

Par délibération du 22 mai 2017, le Conseil communautaire de la CAB a prescrit l'extension du périmètre d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacement urbain (PLUHD). Ce PLUHD couvrira l'intégralité des 38 communes qui composent l'agglomération bergeracoise depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette délibération a été transmise à M^{me} la Sous-Préfète et aux personnes publiques associées ; affichage au siège de la CAB et dans les 38 communes concernées à été effectué.

MON CANARD PRÉFÉRÉ !

SUDOUEST

NOUVEAU SUDOUEST

66140890_MBE



Préfecture de la Dordogne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant ouverture d'une enquête publique préalable à :

La déclaration d'utilité publique concernant la mise en place des périmètres de protection et la dérivation des eaux souterraines au forage ; L'autorisation du prélèvement d'eau ; L'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine.

Au profit du syndicat mixte des eaux de la Dordogne (SMDE 24) représenté par M. MATTERA, son président, au lieu dit Garrigue à Port-Sainte-Foy-et-Ponchat.

Par arrêté n° 2017-22-09-001 du 22 septembre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du 12 octobre 2017 au 13 novembre 2017 inclus.

Au terme de la procédure, la préfète de la Dordogne déclarera l'utilité publique du projet et l'autorisera assortie de prescriptions ou refusera l'ensemble.

Le commissaire-enquêteur est Henri JANISZEWSKI, retraité de la police nationale. En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Port-Sainte-Foy-et-Ponchat, siège de l'enquête soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 heures.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie de Port-Sainte-Foy-et-Ponchat à l'attention du commissaire-enquêteur. Celles-ci sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le dossier est consultable également sur le site Internet des services de l'Etat en Dordogne : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques, environnement Eau Biodiversité risque, enquêtes publiques.

Les observations pourront aussi lui être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-ep-port-ste-foy@dordogne.gouv.fr. Ces formalités devront être accomplies uniquement pendant toute la durée de l'enquête publique soit du 12 octobre, 9 heures, au 13 novembre, 18 heures. Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site Internet des services de l'Etat en Dordogne. En outre, un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact.

Le présent avis est affiché à la mairie de Port-Sainte-Foy-et-Ponchat ainsi que sur le lieu d'implantation du projet.

Le commissaire-enquêteur sera présent pour recueillir les observations du public à la mairie de Port-Sainte-Foy-et-Ponchat les :
Jeudi 12 octobre 2017, de 9 h à 12 heures ;
Samedi 21 octobre 2017, de 9 h à 12 heures ;
Mercredi 25 octobre 2017 de 14 h à 17 heures ;
Jeudi 2 novembre 2017, de 14 h à 17 heures ;
Lundi 13 novembre 2017, de 15 h à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit à la mairie précitée, soit en sous-préfecture de Bergerac et préfecture à Périgueux ou sur le site internet des services de l'Etat en Dordogne.

Toute information peut être demandée auprès de l'agence régionale de santé Aquitaine délégation territoriale de la Dordogne, service santé environnement au numéro de téléphone suivant : 05 53 03 10 50, ou aux adresses suivantes : ARS délégation territoriale de la Dordogne, service santé environnement, cité administrative, 18, rue du 26^e Régiment d'infanterie, CS 50253, 24052 Périgueux Cedex 9 ou ars-d24-sante-environnement@ars.sante.fr

Les informations techniques, peuvent également être demandées auprès du porteur de projet : M. le Président du SMDE 24, 6, boulevard de Salignou, CS 50001, Périgueux cedex 09.
Bergerac, le 22 septembre 2017.
Pour la préfète, et par délégation,
la sous-préfète de Bergerac,
Dominique LAURENT.

Nos communes investissent

MARCHÉS PUBLICS À PROCÉDURE ADAPTÉE INF. À 90 000 EUROS

66239640_LRL

SIAEP Périgord Est

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : M. Jean DEMAISON, Président, mairie, avenue du Général-de-Gaulle, 24120 Terrasson-Lavilledieu, mbl : david.gonzalo@smde24.fr

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Durée : NC Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Objet : marché de maîtrise d'œuvre pour travaux d'eau potable, période 2018-2020.

Référence acheteur : 17_SPGEPA_S_04

Type de marché : Services.

Procédure : Procédure adaptée.

Code NUTS : FR11

Description : La consultation va donner lieu à un accord-cadre à bons de commande. Le marché fait l'objet d'une décomposition en tranche. La durée du contrat est de 3 ans (2018-2020) à compter de la date de notification du marché.

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Les justificatifs exigés sont listés au RC.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60 % Valeur technique de l'offre ; 40 % Prix.

Négociation et détail des critères : Voir RC.

Remise des offres : le 27 octobre 2017, à 12 heures au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement par chaque candidat à l'adresse électronique suivante : <http://www.marchespublics.dordogne.fr>

Renseignements complémentaires et remise des offres : Voir modalités au RC.

Envoi à la publication le : Le 11 octobre 2017.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

villégiature vente

HABITAT MER

ANDERONS LES BAINS NC



Achetez votre pied à terre sur le Bassin d'Arcachon, dans un camping familial avec piscine ouverte toute l'année: MOBIL-HOME neuf ou occasion. Camping Pteine Forêt 05.56.82.17.18.

Immobilier Demandes

MCA - Maisons de la Côte Atlantique Vous souhaitez VENDRE un terrain constructible ? NOUS SOMMES ACHETEURS ! Emmanuel Duong 06.32.54.61.97 e.duong@maisonsmca.fr

Toutes nos annonces

Auto Immo et Emploi

www.sudouest-annonces.com

immo location

APPARTEMENTS

Studio / T1

PAU NORD 417 € Le Doyen 100m facs 35m², 1er étage, parf état, kitchen equip, interph, terr sud, pkg, charges. Libre 30/09/17. Tel 05 58 89 16 93RH, 06 83 79 26 48 Particulier

RÉSIDENCES SERVICES

BRUGES NC



Dans résidence seniors bienôt ouverte appartements neufs, Salon-Club, animations et services à la carte. Agence location Les Senioriales 493 route du Médoc 33 Bruges 05.62.47.86.10 www.senioriales.com

villégiature location

SEJOURS ÉTRANGER

CHIPIONA ANDALOUSIE, à louer 2 villas bord de mer sur terrain clos, endroit calme, groupe de 9 maisons avec accès privé à grande villa, tous confort, pour 18 pers. 7 ch, 3 sdb, 2 salons, air cond, Wi-Fi, piscine privée, le prix suivant saison, de 1500 € à 3000 € /semaine 21 villa pour 10 pers, 5 ch, 2 sdb, salon, air cond, wi-fi, piscine privée, le prix suivant saison de 600 € à 1500 € /semaine les deux villas visible sur YOU-TUBE, rogerequercassa 3 ou rogerequercassa 2 teleph 34629109316 Particulier

sudouest-annonces.com

Passer une annonce dans votre quotidien C'est simple et efficace!

Entreprises & commerces

COMMERCE / ARTISANAT

VENTE COMMERCÉ

Cafés Hôtels Restaurants

TARBES NC



Vends place de Verdun fonds de commerce snack. Emplacement 1er ordre, super! 60m², réserve 60m². Poss autres cces. Terrasse 35 places, salles 25 places (poss achat immeuble). Faire offre. Vendu cause retraite. Tél 06 38 10 48 89.

IMMOBILIER D'AFFAIRES

LOCAUX COMMERCIAUX

MAGESCO 2 000 € A louer bord autoroute sortie MAGESCO, local 600 m² équipé av. bureau gd parking libre. Prix HT. Tél 06.81.64.76.61

DAX 2 000 € A louer Centre Commercial sortie de Dax, local 500 m² avec gd parking et vitrine libre 01/12/17. Tél 06.81.64.76.61

LA TESTE 650 €



Avenue Gustave Eiffel Commerces à louer à partir de 650 €. Boix à louer à partir de 450 € 05.57.10.05.45 - 06.62.91.11.64

BISCARROSSE NC Loue, local commercial 200m² avec vitrine, axe très passant 500m de l'Océan. Loyer 2500 €/mois. Tél 06.07.41.37.28

Particuliers, passer votre annonce dans votre quotidien, c'est efficace! 738 000 personnes* consultent les petites annonces PRINT WEB des journaux du sud-ouest sur une semaine (TNS Sofres CSP 2010) Achetez en ligne sur notre site www.sudouest-annonces.com Gratuit sur internet!

DL Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

66247090_LAV

la CAB Communauté d'Agglomération Bergeracoise EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'ÉLABORATION DU PLUI DE LA CAB

Par délibération du 22 mai 2017, le Conseil communautaire de la CAB a prescrit l'extension du périmètre d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacement urbain (PLUHD). Ce PLUHD couvrira l'intégralité des 38 communes qui composent l'agglomération bergeracoise depuis le 1er janvier 2017. Cette délibération a été transmise à M^{me} la Sous-Préfète et aux personnes publiques associées; l'affichage au siège de la CAB et dans les 38 communes concernées a été effectué.

66247690_LNE

Communauté de communes Montagne Montravel et Gursion

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Montagne Montravel et Gursion (arrêté de mise à l'enquête à la date du 17 octobre 2017) et de la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques du territoire du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs

M. Jacques RODRIGUEZ (fonctionnaire territorial retraité) a été désigné commissaire-enquêteur titulaire par le président du Tribunal administratif de Bordeaux.

Les pièces du dossier et des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de l'EPCI, au bureau à Villefranche-de-Lonchat et aux mairies des communes membres, pendant la durée de l'enquête, soit du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 inclus, aux horaires d'ouverture des différents sites

Le public pourra prendre connaissance du dossier (version papier en CDC et dématérialisée en mairies) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou à l'adresse, par correspondance, au commissaire-enquêteur au bureau de la Communauté de communes Montagne Montravel et Gursion (La Grand-Font, 24610 Villefranche-de-Lonchat).

L'évaluation environnementale du projet de PLUI qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat commenté en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Il sera, en outre, également disponible, durant l'enquête publique, sur le site internet de l'EPCI à l'adresse suivante: www.cdmontaignemontravelgursion.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à montaignemontravel-gursion@orange.fr

Le commissaire-enquêteur sera présent au siège de l'EPCI au bureau de Villefranche-de-Lonchat et aux mairies, pendant la durée de l'enquête, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates, lieux et heures suivants: Le 2 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélignes. Le 2 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Villefranche de Lonchat. Le 3 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Bonnevill. Le 3 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Carsac-de-Gursion. Le 4 novembre 2017, de 10 h à 12 heures, à la CDC à Vélignes. Le 6 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Fougèresrolles. Le 6 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Minzac.

- Le 7 novembre 2017, de 9 h 30 à 12 heures, à Lamothe-Montravel. Le 7 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montazaun. Le 8 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montazaun. Le 8 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montazaun. Le 9 novembre 2017, de 9 h 15 à 12 h 15, à Saint-Antoine-de-Breuilh. Le 9 novembre 2017, de 14 h à 16 heures, à Nastringues. Le 10 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Martin-de-Gursion. Le 10 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Martin-de-Gursion. Le 13 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Villefranche-de-Lonchat. Le 13 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Rémy-sur-Lidoire. Le 14 novembre 2017, de 9 h 15 à 12 h 15, à Saint-Antoine-de-Breuilh. Le 14 novembre 2017, de 14 h à 16 heures, à Saint-Géraud-de-Corps. Le 15 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montcaire. Le 15 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Vélignes. Le 16 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Vivien. Le 16 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Rémy-sur-Lidoire. Le 17 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Saint-Méard-de-Gursion. Le 17 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Méard-de-Gursion. Le 20 novembre 2017, de 9 h 30 à 12 heures, à Lamothe-Montravel. Le 20 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Montcaire. Le 23 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélignes. Le 23 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Antoine-de-Breuilh. Le 24 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Villefranche-de-Lonchat. Le 24 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Lamothe-Montravel. Le 27 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Martin-de-Gursion. Le 28 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Saint-Antoine-de-Breuilh. Le 30 novembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Montcaire. Le 30 novembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Lamothe-Montravel. Le 1er décembre 2017, de 9 h à 12 heures, à Vélignes. Le 1er décembre 2017, de 14 h à 17 heures, à Villefranche-de-Lonchat. Le 2 décembre 2017, de 10 h à 12 heures, à la CDC à Villefranche-de-Lonchat.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au bureau de la Communauté de communes Montagne Montravel et Gursion à Villefranche-de-Lonchat et à la sous-préfecture de Bergerac pour y être tenus, sans délai, à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.cdmontaignemontravelgursion.fr

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Gilles TAVERSON, vice-président chargé de l'urbanisme, au 06 94 51 58 56 ou par mail à l'adresse suivante: gilles-taverson@orange.fr

Le président de l'EPCI, Thierry BODÉ.

66236900_LBL

Tribunal de commerce de Paris MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

Par jugement en date du 26 septembre 2017, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé la modification du plan de sauvegarde. SODEREV TOUR (RCS Paris 445 103 658), 9, rue Le Chatelier, 75017 Paris 17.

Établissement secondaire: Les Bastides de Lascaux, 24290 Montignac (RCS Périgueux) Commissaire à l'exécution du plan: SEL Abitbol, administrateurs judiciaires en la personne de M^{me} Frédéric ABITBOL, 37, avenue de Friedland, 75008 Paris.

Mandataire judiciaire: SELAFA MJA en la personne de M^{me} Valérie LELoup-THOMAS, 102, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75479 Paris cedex 10.

66249170_LBL

Denis PEYCHEZ Marie-Florence LABAÏSSE-PEYCHEZ Notaires 24210 Fossemagne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^{me} Denis PEYCHEZ, notaire à Fossemagne (24210), le 26 septembre 2017, enregistré à Périgueux le 4 octobre 2017, bordereau n° 20177000203, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:

La société a pour objet: L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Les formalités seront effectuées au RCS de Bergerac.

La dénomination sociale est: SCI Trieste.

Le siège social est fixé à: Rouffignac-Saint-Cernin-de-Relhac (24580), domaine de Tourlet.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de: Mille deux cents euros (1 200,00 €)

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Les premiers gérants de la société sont: M. Frédéric TRIBIER et M. Christian GENESTE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, le notaire.

6629690_LBL

Cordial SARL Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 € Siège social: Les Genêts, 24800 Saint-Jory-de-Chalais RCS Périgueux 417 560 349

TRANSFERT

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 octobre 2017, il résulte qu'à compter de la même date: Le siège social a été transféré de Saint-Jory-de-Chalais 24800, Les Genêts, à Sanilhac 24660, 42, rue des Carrières.

L'objet de la société modifiée comme suit: Formation et conseil en ressources humaines et santé sécurité au travail, médiation, coaching et thérapie. Réalisation et vente d'outils pour la formation et de parcours de cordes. Et toutes activités se rapportant à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis, le représentant légal

DL Dordogne Libre Annoncez son Anniversaire

Keno avis Tirages du LUNDI 16 OCTOBRE 2017

JOKER+ Lundi 16 octobre 2017

LOTTO LUNDI 16 OCTOBRE 2017

**AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE**

Organismes acheteurs / Pouvoirs adjudicateurs : Mairie de Saint-Junien, représentée par son maire, désigné coordonnateur du groupement de commandes constitué avec la Communauté de communes Porte Océane du Limousin, en référence aux dispositions de l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative à la commande publique - Services généraux des administrations publiques. 2, place Auguste-Roche, BP 115, 87205 Saint-Junien Cedex.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://saint-junien.e-marches-publics.com>.

Objet de l'accord-cadre : Achats de fournitures de voirie routière : émulSION, enrobés à froid, béton bitumineux.

Nomenclature CPV : 44113320.

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre à bons de commandes conclu avec un seul opérateur économique, en référence à l'article 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Durée de l'accord-cadre : 1 an (année civile), reconductions éventuelles : 2 périodes annuelles. La durée globale de validité des bons de commandes ne peut excéder le 31 décembre 2020.

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : Les bons de commandes seront délivrés par chaque Pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et nécessités.

Les seuils minimums et maximums de commandes annuelles, exprimés en valeur, sont définis ci-après.

Variantes autorisées.

Les prestations sont divisées en 2 lots, avec possibilité de présenter une offre pour 1 ou les 2 lots.

- Lot n°1: Fourniture d'émulsion et d'enrobés à froid.
Seuil minimum de commandes annuelles (HT) : 15.000,00 €.
Seuil maximum de commandes annuelles (HT) : 43.000,00 €.

- Lot n°2: Fourniture de béton bitumineux.
Seuil minimum de commandes annuelles (HT) : 5.000,00 €.
Seuil maximum de commandes annuelles (HT) : 26.000,00 €.

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédente enlle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la conformité des matériaux et fournitures avec les exigences techniques fixées au cahier des charges ;

- Formulaires DC1, « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants » et DC2, « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement », disponibles sur le site internet <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Critères d'attribution : Offres économiquement les plus avantageuses appréciées en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation.

Type de procédure : Procédure adaptée, article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des candidatures et offres : 16 novembre 2017 à 16 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

- Le dossier de consultation est disponible gratuitement par téléchargement des documents sur la plateforme de dématérialisation <http://www.e-marchéspublics.com> ;

- Le dossier de consultation support papier est disponible gratuitement sur demande écrite du candidat auprès du service des marchés ;

- La procédure est dématérialisée, avec possibilité pour le candidat de déposer sa candidature et offre par voie électronique.

Conditions de remise des plis : Se référer aux conditions exprimées au règlement de la consultation.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Mairie de Saint-Junien, Service des marchés publics, BP 115, place Roche, 87200 Saint-Junien cedex, tél. : 05.55.43.00.25, télécopieur : 05.55.02.42.88.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Centre technique, Direction service voirie, La Croix-Blanche, 87200 Saint-Junien, tél. : 05.55.43.03.37.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 1, cours Vergniaud, 87000 Limoges.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 octobre 2017.

E018427-MA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON (DORDOGNE)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson (Arrêté de mise à l'enquête à la date du 17 octobre 2017) et de la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques du territoire

Du 02 novembre 2017 au 02 décembre 2017
soit pendant 31 jours consécutifs

Monsieur Jacques RODRIGUEZ, (fonctionnaire territorial retraité), a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du tribunal administratif de Bordeaux.

Les pièces du dossier et des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de l'EPCL, au bureau à Villefranche-de-Lonchat et aux mairies des communes membres, pendant la durée de l'enquête, soit du 02 novembre 2017 au 02 décembre 2017 inclus, aux horaires d'ouverture des différents sites.

Le public pourra prendre connaissance du dossier (version papier en CDC et dématérialisée en mairies) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser, par correspondance, au commissaire enquêteur au bureau de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson (La Grand-Font, 24610 Villefranche-de-Lonchat).

L'évaluation environnementale du projet de PLUi qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Il sera, en outre, également disponible, durant l'enquête publique, sur le site internet de l'EPCL à l'adresse suivante : www.cdcmontaignemontravelgurson.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à montagne-montravel-gurson@orange.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent au siège de l'EPCL, au bureau de Villefranche-de-Lonchat et aux mairies, pendant la durée de l'enquête, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates, lieux et heures suivants :

- le 02 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Vélines,
- le 02 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Villefranche-de-Lonchat,
- le 03 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Bonneville,
- le 03 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Carsac-de-Gurson,
- le 04 novembre 2017 de 10 h à 12 h à la CDC à Vélines,
- le 06 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Fougereyrolles,
- le 06 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Minzac,
- le 07 novembre 2017 de 09 h 30 à 12 h à Lamothe-Montravel,
- le 07 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montazeau,
- le 08 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Montcaret,
- le 08 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montpeyroux,
- le 09 novembre 2017 de 09 h 15 à 12 h 15 à St-Antoine-de-Breuilh,
- le 09 novembre 2017 de 14 h à 16 h à Nastringues,
- le 10 novembre 2017 de 09 h à 12 h à St-Martin-de-Gurson,
- le 10 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Méard-de-Gurson,
- le 13 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Villefranche-de-Lonchat,
- le 13 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Rémy-sur-Lidoire,
- le 14 novembre 2017 de 09 h 15 à 12 h 15 à St-Antoine-de-Breuilh,
- le 14 novembre 2017 de 14 h à 16 h à St-Géraud-de-Corps,
- le 15 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Montcaret,
- le 15 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Vélines,
- le 16 novembre 2017 de 09 h à 12 h à St-Vivien,
- le 16 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Rémy-sur-Lidoire,
- le 17 novembre 2017 de 09 h à 12 h à St-Méard-de-Gurson,
- le 17 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Seurin-de-Prats,
- le 20 novembre 2017 de 09 h 30 à 12 h à Lamothe-Montravel,
- le 20 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montcaret,
- le 23 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Vélines,
- le 23 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Antoine-de-Breuilh,
- le 24 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Villefranche-de-Lonchat,
- le 24 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Lamothe-Montravel,
- le 27 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Martin-de-Gurson,
- le 28 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Antoine-de-Breuilh,
- le 30 novembre 2017 de 09 h à 12 h à Montcaret,
- le 30 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Lamothe-Montravel,
- le 1^{er} décembre 2017 de 09 h à 12 h à Vélines,
- le 1^{er} décembre 2017 de 14 h à 17 h à Villefranche-de-Lonchat,
- le 02 décembre 2017 de 10 h à 12 h à la CDC à Villefranche-de-Lonchat.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au bureau de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson à Villefranche-de-Lonchat et à la sous-préfecture de Bergerac, pour être tenue, sans délai, à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet www.cdcmontaignemontravelgurson.fr.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Gilles TAVERSON, Vice-président chargé de l'urbanisme au 06.84.51.58.56 ou par mail à l'adresse suivante : gilles-taverson@orange.fr.

Le Président de l'EPCL, Thierry BOIDÉ.

E018420

Etude de Maîtres François PERSON, Benoît BODART et Audrey PETITPAS
Notaires associés à Toul (Meurthe et Moselle), 25, rue Drouas

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^{re} Benoît Bodart Notaire à Toul, 25, rue Drouas, le 7 octobre 2017 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes : - **Dénomination :** GÉRARD PEROT MOGNEVILLE. - **Forme :** Groupement Forestier. **Siège social :** 31, avenue de Limoges, 87170 Isle. **Objet social :** La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS. **Apport en nature :** D'une valeur de 150.000 €. **Capital :** 150.000 €, divisé en 1.500 parts. **Gérant :** Thierry PEROT, pour une durée illimitée. **Agrément :** Les parts sont librement cessibles entre associés et descendants ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément. - **Immatriculation :** La société sera immatriculée et RCS de Paris.

Pour avis et mention, M^{re} BODART.

E018478

Maître Françoise Le Jeune-Cerna, notaire à Lalbenque (Lot)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Françoise LE JEUNE-CERNA, Notaire à Lalbenque (Lot), soussignée, le treize septembre deux mille dix-sept enregistré au SIE DE Cahors le 4 octobre 2017 dossier 2017 23153 Réf 2017N00093, la société dénommée SARL ATLAS VOYAGES FRANCE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 42.750,00 € ayant son siège social à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) 10, rue de la Fraternité identifiée sous le numéro SIREN 378 835 334 RCS de Agen et de Bergerac, a cédé à la société dénommée FITOUR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.000,00 € ayant son siège social à Figeac (Lot), 4 et 6, rue d'Aujou identifiée sous le numéro SIREN 345 300 313 RCS Cahors, un fonds de commerce d'Agence de Voyages, Producteur de voyages situés et exploités à Sariat-la-Caneda (24), 38, avenue Gambetta.

Prix : Vingt mille euros (20.000,00 €), s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour dix sept mille cinq cents euros (17.500,00 €) ;
- Aux éléments corporels pour deux mille cent euros (2.500,00 €).

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Anne PILLAUD, notaire à Périgueux (24000), 11, avenue Georges-Pompidou, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Le notaire.

E018426

LEADER PRICE CONCARNEAU - Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 749.740 € Siège social : 41, rue Adrien-Tarrade, 87000 Limoges 527 894 497 R.C.S. Limoges

AVIS

Aux termes du PV des décisions de l'Associé Unique en date du 21/06/2017, il a été décidé de réduire le capital social de la société, d'un montant de 364.000 euros pour la ramener à 385.740 euros.

Mention au RCS de Limoges.

E018424

DORDOGNE HABITAT - Office Public d'Habitat de Dordogne

AVIS D'INFORMATION

(Article R 443.12 du code de la construction et de l'habitation)

En vertu de l'article R 443.12 du code de la construction et de l'habitation, l'Office Public d'Habitat de la Dordogne dénommée Dordogne Habitat, exécute l'obligation d'information des locataires, prévue audit article et s'appliquant à :

- La cession d'une maison d'habitation de type 3, située 25, impasse du Tilleuil sur la Commune de St-Méard-de-Gurson, cadastrée section A, N° 546, moyennant le prix de 48.600,00 euros. **Classe énergie F - 420 kWhEP.m².an.**

Les locataires de Dordogne Habitat bénéficient d'une décade de 15 %.

La présente publicité est assurée dans le respect de l'article R 443.12 précité et aura une durée de 2 mois, du 24/10/2017 au 24/12/2017.

Les demandes des locataires seront adressées par écrit (courriel ou postal) pendant la période de publicité, à Dordogne Habitat, Office Public d'Habitat de Dordogne, Foncier, CréaValée Nord, CREAPARK, bât 2, 212, boulevard des Saveurs, 24660 Coulounieix-Chamiers, tél. : 05.53.02.15.03. foncier@dordognehabitat.fr

E018423

L'ECHO
Chaque jour Retrouvez l'Info et votre journal en ligne sur l-echo.info

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES
Retrouvez toutes nos annonces sur : francemarchés.com
Le plus grand marché public de France
www.francemarchés.com
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires pour les départements 87, 19, 23, 24
Renseignements au 05 55 04 49 70 fax 05 55 04 49 71 ou legales@l-echo.fr

L'ECHO
Publicité locale
Service Publicité
29 rue C.-H. Gouault
BP 1582 - 87022 LIMOGES Cedex 9
Tél. 05.55.04.49.70

Publicité commerciale extra-locale et annonces classées extra-locale
366 SAS
101 boulevard Marat - CS 51724
87711 Paris Cedex 16
tel. 01.80.48.93.66
fax 01.80.48.93.66

Composé et imprimé par des ouvriers qualifiés

Imprimeur : R.P.E.
24 rue C.-H. Gouault
87022 LIMOGES CEDEX 9
Editeur : Société Nouvelle Echo Marcellaise (SNEP)
29 rue C.-H. Gouault - BP 1582
87022 LIMOGES CEDEX 9
SARL au capital de 252.000 Euros

QUOTIDIEN REGIONAL D'INFORMATION
Directeur : Christian AUDOUIN

Gérant, directeur de la publication Olivier MOUVREUX

modifications

SAS Magasins du Périgord
Société par actions simplifiée
au capital de 47 000 euros
Siège social : Allée des Glycines - Le Bourg
24350 Mensignac
RCS Périgueux 332 249 812 (85 B 78)

Non renouvellement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 31 juillet 2017 a décidé de ne pas procéder au renouvellement de la société GB Audit Conseil dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire, et de M. Frédéric Bernardin, dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, et ce conformément aux dispositions de l'article L.227-9-1 du Code de commerce.

Pour avis, la présidente

Domaine du Fraysse

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 533 960 euros
Siège social : "Le Fraysse" - 24250 Saint-Cybranet
RCS Bergerac B 442 038 543

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2017, il résulte que M. Jean Cousquer et M^{me} Sylviane Cousquer démissionnent de leurs fonctions de gérants. M. Bruno Cousquer, gérant actuel, demeure dans ses fonctions.

Mention sera faite au RCS de Bergerac. La gérance

SCI M.D.

Société civile au capital de 305 050 euros
Siège social : "La Feuillade" - 24430 Coursac
RCS Périgueux 440 490 308

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2017, il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de M^{me} Marie Janine Marchand Duvigneau, cogérante, décédée le 25 décembre 2013.

Le dépôt légal des formalités sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux. Pour avis, la gérance

SNC Cousquer St Cybranet

Société en nom collectif
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : "Le Fraysse" - 24250 Saint-Cybranet
RCS Bergerac B 442 471 074

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2017, il résulte que M. Bruno Cousquer, demeurant "Le Fraysse" - 24250 Saint-Cybranet, a été nommé gérant en date du 31 mars 2017 en remplacement de M. Jean Cousquer, demeurant "Le Fraysse" - 24250 Saint-Cybranet, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bergerac. La gérance

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L 141-3 et 142-3 du Code rural



se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Commune de BEAUMONTOIS EN PERIGORD :
Surface : 93 a 99 ca
• Saint-Cernin Nord : 219AH-54-55 (sans bâtiment)

Commune de BOURGNAC :
Surface : 79 a 95 ca
• Font Vieille : B-612
• Le Bourg : B-35-36
• Sous le Noyer : C-12-21 (sans bâtiment)

Commune d'EYMET :
Surface : 7 ha 97 a 10 ca
• La Moulière : ZE-54[23]-58[23](*)-138[23](*) (sans bâtiment)

Commune de MAYAC :
Surface : 61 a 80 ca
• Plaine de Sarzac : B-25 (sans bâtiment)

dissolutions et clôtures

Esprit Terroir
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 2, rue Montaigne
24000 Saint-Cybranet
RCS Périgueux 810 884 866

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Fabrice Della Muta, demeurant "La Freunier" - 24140 Montagnac-le-Crempeux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à "La Freunier" - 24140 Montagnac-le-Crempeux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

Nous rappelons à nos annonceurs que, conformément aux articles 1200, 1202, 1203 et 1222 du Code civil, les rédacteurs d'actes, agissant en tant que mandataires, s'engagent à suppléer leur client défaillant.

appel d'offres

Département de Dordogne

Avis d'appel public à la concurrence

- 1. Maître d'ouvrage délégué : Aseap - Bourlès des Seigneurs - Crévalle Nord - 24660 Coulouxiens-Chamiers.
2. Mode de passation choisi : Appel d'offres à procédure adaptée.
3. Objet du marché : Le projet se situe à Villac (24120).
4. Modalités d'attribution du marché : Chaque lot du marché sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement solidaire.
5. Adresse du service pour demander ou retirer le dossier de consultation : ADHA - 24 - CS 10250 - 24060 Périgueux cedex 9 - Tél. 05 53 45 19 01 - Fax : 05 53 45 15 03 - Email : adha24@adha.fr

6. Frais de reprographie et d'envoi du dossier de consultation : La demande de retrait de dossier se fera par courrier accompagné d'un chèque de 50 euros par lot à l'ordre de l'Adha 24 (article 41 du CMP).
7. Réception des soumissions ou des offres :

- Lieu : ADHA 24 - CS 10250 - 24060 Périgueux cedex 9
• Date et heures limites : 20 novembre 2017 à 16 h.

8. Justificatifs à produire :

- la lettre de candidature (DC1)
• la déclaration du candidat conforme aux prescriptions en vigueur (DC2)
• les attestations de règlement des cotisations fiscales et sociales (NOTI 2)
• une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L.324 - 9, L.324 - 10, L.341 - 6, L.125 - 1 et L.125 - 3 du Code du travail
• si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet
• une attestation d'assurance en cours de validité
• les moyens techniques et le personnel mis à disposition
• les références et certificats de capacité pour travaux similaires datant de moins de 2 ans.
9. Délai pendant lequel le soumissionnaire restera engagé par son offre : 90 jours.
10. Exécution des travaux :
• Date de début des travaux : janvier 2018 (Lot 1) ; mars 2018 (lot 2) ; décembre 2017 (lot 3)
• Délai d'exécution : 120 jours.
11. Date d'envoi à la publication : 20 octobre 2017.

Communauté de Sanilhac

M. Jean-François Larenaudie - Maire
2, rue de la Mairie
Mairie - Notre-Dame-de-Sanilhac
24660 Sanilhac
Tél. 05 53 53 31 12
Mél : mairie@dsanilhac.fr
Web : http://www.sanilhac-perigord.fr

Avis d'appel public à la concurrence

L'avis implique un marché public.
Objet : Traversé du bourg (Notre-Dame-de-Sanilhac).

Référence acheteur : 17_0312PA_T_04.
Type de marché : Travaux.
Procédure : Procédure adaptée.
Code Nuts : FR111
Description : Aménagement de voirie (normis couche de roulement RID) dont le maître d'ouvrage est le Conseil départemental de la Dordogne - réseau d'eaux pluviales - création d'espaces verts.
Forme du marché : Prestation divisée en lots : Non. Les variantes sont acceptées.
Conditions de participation
Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : doivent être conformes à celles demandées dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 45 % : Valeur technique de l'offre 10 % : Délai d'exécution 45 % : Prix.
Remise des offres : 13/11/2017 à 17 h au plus tard, à l'adresse : Communauté de Sanilhac - Monsieur le Maire - 2, rue de la Mairie - Mairie - Notre-Dame-de-Sanilhac - 24660 Sanilhac.
Langues publiées utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : Euro.
Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires :
• Le dossier de consultation des entreprises sera obtenu gratuitement par téléchargement sur le profil d'acheteur suivant : http://marchespublics.dordogne.fr
• Le dossier de consultation sous format informatique pourra également être adressé gratuitement aux entreprises qui en feront la demande par écrit (courrier, fax ou mail).
• Les prix devront être remis ou parvenus selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux - 9, rue Taitel - BP 947 - 33063 Bordeaux cedex. Tél. 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03 - mél : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr
Envoi à la publication : Le 16/10/2017.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pl, allez sur http://marchespublics.dordogne.fr

constitutions

COGEDIS
L'expertise comptable

Avis de constitution

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 10 octobre 2017, à La Bugue ; Dénomination : SCI PL Immo. Forme : Société civile immobilière. Objet : Location de tous biens mobiliers et immobiliers. Durée : 99 années. Capital social fixe : 500 euros. Montant des apports en numéraire : 500 euros. Siège social : "La Cluze" - 24260 La Bugue. Gérance : M^{me} Catherine Monthel - "La Cluze" - 24260 La Bugue. Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

CERFRANCE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 5 octobre 2017, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCEA Vignobles Javerhac.
Forme : Société civile d'exploitation agricole régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, par les décrets pris pour leur application (D. n° 78-704, 3 juillet 1978 ; D. n° 67-237, 23 mars 1967).
Capital social : 50 000 €.
Siège social : "La Grande Pleysade" - 24240 Mescoules.

Objet social : La société a pour objet toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Elle est également compétente pour accomplir les opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation, le tout conformément à l'article L.311-1 du Code rural.

Apports : M. Paul Javerhac a fait apport de numéraire pour une somme de 47 500 € ; M. Bernard Javerhac a fait apport de numéraire pour une somme de 2 500 €.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce de Bergerac.

Gérance : M. Paul Javerhac est nommé gérant statutaire pour une durée illimitée.
Parts d'agrément des cessions de parts : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément unanime des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention, la gérance

enquêtes publiques

Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson

Avis d'enquête publique sur le projet du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson (Arrêté de mise à l'enquête à la date du 17 octobre 2017) et de la modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques du territoire du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 soit pendant 31 jours consécutifs

M. Jacques Rodriguez (fonctionnaire territorial repêché) a été désigné commissaire-enquêteur titulaire par le président du Tribunal administratif de Bordeaux.
Les pièces du dossier et des registres d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, sont tenus à la disposition du public au siège de l'EPCL, au bureau à Villefranche-de-Lonchat et aux mairies des communes membres, pendant la durée de l'enquête, soit du 2 novembre 2017 au 2 décembre 2017 inclus, aux horaires d'ouverture des différents sites.
Le public pourra prendre connaissance du dossier (version papier en CDC et dématérialisée en mairies) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser, par correspondance, au commissaire-enquêteur au bureau de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson (c/ La Grand Font - 24610 Villefranche-de-Lonchat).
Le commissaire-enquêteur sera présent au siège de l'EPCL, au bureau de Villefranche-de-Lonchat et aux mairies, pendant la durée de l'enquête, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates, lieux et heures suivants :

- le 2 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Vélines
- le 2 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Villefranche-de-Lonchat
- le 3 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Bonneville
- le 3 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Carsac-Gurson
- le 4 novembre 2017 de 10 h à 12 h à la CDC à Vélines
- le 6 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Fougeyrolles
- le 6 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Minzac
- le 7 novembre 2017 de 9 h 30 à 12 h à Lamotte-Montravel
- le 7 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montazeau
- le 8 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Montcaret
- le 8 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montpeyroux
- le 9 novembre 2017 de 9 h 15 à 12 h 15 à St-Antoine-de-Breuilh
- le 9 novembre 2017 de 14 h à 16 h à Nastringes

- le 10 novembre 2017 de 9 h à 12 h à St-Martin-de-Gurson
- le 10 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Méard-de-Gurson
- le 13 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Villefranche-de-Lonchat
- le 13 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Rémy-sur-Lidoire
- le 14 novembre 2017 de 9 h 15 à 12 h 15 à St-Antoine-de-Breuilh
- le 14 novembre 2017 de 14 h à 16 h à St-Géraud-de-Corps
- le 15 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Montcaret
- le 15 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Vélines
- le 16 novembre 2017 de 9 h à 12 h à St-Vivien
- le 16 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Rémy-sur-Lidoire
- le 17 novembre 2017 de 9 h à 12 h à St-Méard-de-Gurson
- le 17 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Saurin-de-Prats
- le 20 novembre 2017 de 9 h 30 à 12 h à Lamotte-Montravel
- le 20 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Montcaret
- le 23 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Vélines
- le 23 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Antoine-de-Breuilh
- le 24 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Villefranche-de-Lonchat
- le 24 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Lamotte-Montravel
- le 27 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Martin-de-Gurson
- le 28 novembre 2017 de 14 h à 17 h à St-Antoine-de-Breuilh
- le 30 novembre 2017 de 9 h à 12 h à Montcaret
- le 30 novembre 2017 de 14 h à 17 h à Lamotte-Montravel
- le 1^{er} décembre 2017 de 9 h à 12 h à Vélines
- le 1^{er} décembre 2017 de 14 h à 17 h à Villefranche-de-Lonchat

Le 2 décembre 2017 de 10 h à 12 h à la CDC à Villefranche-de-Lonchat.
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au bureau de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson à Villefranche-de-Lonchat et à la sous-préfecture de Bergerac, pour y être tenu, sans délai, à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet www.cdcmontaignemontravelgurson.fr

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Gilles Taverson, vice-président, chargé de l'urbanisme, au 06 84 51 58 56 ou par mail à l'adresse suivante : gilles.taverson@orange.fr.

Le président de l'EPCL, Thierry Boïlé



Avis d'enquête publique

Enquête publique relative à la révision de la carte communale de Saussignac

Par arrêté AG 2017-105 du 9 octobre 2017, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative à la révision de la carte communale de Saussignac. Elle vise à proposer une urbanisme plus dense à proximité du bourg, stopper l'urbanisation linéaire et prioriser les secteurs desservis par le réseau d'assainissement collectif.

Le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Henri Janiszewski comme commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mardi 7 novembre 2017 à 9 h au vendredi 8 décembre 2017 à 13 h inclus, soit une durée de trente-deux jours consécutifs.

Pendant cette période, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public au siège de la CAB, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur un poste informatique dédié en mairie de Saussignac. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la CAB (www.lia-cab.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, lors de ses permanences en mairie de Saussignac :

- le mardi 14 novembre 2017 de 9 h à 12 h
- le mardi 14 novembre 2017 de 15 h à 18 h
- le samedi 25 novembre 2017 de 9 h à 12 h
- le mercredi 29 novembre 2017 de 14 h à 17 h
- le vendredi 8 décembre 2017 de 10 h à 13 h.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre unique d'enquête prévu à cet effet à la mairie de Saussignac. Les observations pourront également être adressées à l'attention du commissaire-enquêteur par courrier à la mairie de Saussignac (Le Bourg - 24240 Saussignac), ou par courriel à l'adresse publique@lia-cab.fr.

La procédure engagée n'est pas soumise à évaluation environnementale en vertu de la décision de l'Autorité environnementale du 15 décembre 2015.

A l'issue de l'enquête, le registre contenant observations, courriers, cournels et annexes sera clos par le commissaire-enquêteur, qui dispose d'un délai de 30 jours pour transmettre à la CAB son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront adressés au président de la CAB, au président du Tribunal administratif, à la mairie de Saussignac et à Madame la Sous-Préfecture de Bergerac. Ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la CAB et à la mairie de Saussignac, et disponibles sur le site internet de la CAB.

A l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le Conseil communautaire de la CAB pourra approuver la révision de la carte communale de Saussignac.

Le présent avis est affiché au siège de la CAB, ainsi qu'en mairie de Saussignac, sur la place du Bourg, devant l'école, et dans les hameaux de "La Videreinte", "Bas du Bourg", "César" et "Garrou", quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Toute information relative à cette procédure ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès des services urbanisme de la CAB par téléphone au 05 23 43 95 ou par courriel à enquetepublique@lia-cab.fr.